

Image not found or type unknown



Arret maladie et prime mensel

Par **kamiko**, le **28/01/2016** à **20:57**

bonjour.rnje suis tombé malade mercredi 27/01et je suis en arrêt jusqu'à dimanche 31/01. je devais normalement travailler le samedi 30/01 qui été planifier depuis 1 mois environ.rnayant annoncer mon arrêt a mon chef le jour même de l'arrêt, il m'a explicitement dit que si je ne travailler pas samedi 30/01 j'aurai une pénalité de 100 sur ma prime mensuelrnej'ai bien sur remis dans les 48h mon arrêt de travail etc.rna t'il le droit de me pénaliser sur ma prime alors que je suis légalement en arrêt de travail?rnm merci de votre réponse, et si elle pouvait être appuyer du texte de loi qui va avec (si cela bien sur est illégal) rnm merci